

# SE-UNSA MARNE Maison des syndicats 15 bd de la paix BP149 51055 REIMS cedex Rez de chaussée avant l'ascenseur 03 26 88 25 53



51@se-unsa.org http://sections.se-unsa.org/51/

### SE-UNSA Marne - 11 mars 2011

Merci d'afficher le flash (utilisez le format .pdf joint) ou de le transférer à vos collègues

- 1/ Carte scolaire
- 2/ Réunion d'information syndicale
- 3/ Mouvement
- 4/ Aide administrative à la direction d'école
- 5/ Action du 19 mars
- 6/ Résultats des permutations
- 7/ Rémunération des MAT et autres tuteurs
- 8/ Formation continue
- 9/ Laïcité
- 10/ Furax au tableau! (le billet d'humeur de la semaine)
- 11/ Fiche pratique Sorties scolaires
- 12/Sécuriser les précaires, oui! Précariser la Fonction publique : non!

#### 1/ Carte scolaire Marne

Rappel de l'agenda:

<u>Mardi 29 mars 14H</u>: commission école. (seront pointées les écoles risquant une fermeture ou ayant besoin d'une ouverture)

Jeudi 31 mars 14H : CPTD (seront listées les écoles proposées en ouverture/fermeture

Lundi 11 avril 14H30 : CDEN (décisions)

CLASSES SURCHARGÉES... ENSTIGNANTS SATURÉS

Tous les tracts sont lisibles et téléchargeables >http://www.seunsa.org/spip.php?ar ticle3046

Nous ne pourrons défendre la situation de votre école que si vous nous en faites état... un mail suffit avec un état des effectifs actuels et à la rentrée + un argumentaire, surtout si la situation a changé depuis la transmission de vos effectifs à l'administration.

Les 29 et 31 mars : permanences jusque 20H00 à la section du SE-UNSA, après la commission école et le CTPD pour vous informer sur la situation de la carte scolaire.

2/ Réunion d'information syndicale: Mercredi 13 avril de 9H à 12H, locaux de l'UNSA maison des syndicats à Reims. Ordre du jour: le mouvement, l'actualité...vos questions métier Modèle de lettre à l'IEN sur <a href="http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article415">http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article415</a>

#### 3/ Mouvement :

- saisie des vœux du mercredi 27 avril au mardi 10 mai 2011 minuit sur i-prof

-Permanences à REIMS maison des syndicats, locaux de l'UNSA

Mardi 3 mai : 9H30/12H et 14H00/18H30 Mercredi 4 mai de 9H30 à 18H30 en continu Jeudi 5 mai : 9H30/12H et 14H00/18H30

Vendredi 6 mai : 17H à 18H30 Lundi 9 mai : de 13H30 à 18H30

Mardi 10 mai : 9H30/12H et 14H00/18H30

Je Mon mouvement Je m'en occupe avec le 🚓

RV possible et en priorité pour nos syndiqués, et dans les écoles qui le désirent.

## 4/ Aide administrative à la direction d'école



Le SE-Unsa maintient la pression et écrit à l'ensemble des parlementaires pour qu'ils s'assurent du maintien de l'aide administrative dans le cadre de l'annonce présidentielle de 500 millions d'euros en faveur de l'emploi aidé.

>http://www.se-unsa.org/spip.php?article3076

#### > continuez à demander le maintien de l'aide administrative dans votre école

Le SE-UNSA Marne conseille vivement à toutes les écoles désirant avoir une aide administrative, de demander cette aide, même si elles ne l'avaient pas obtenu jusqu'alors et tenez nous au courant de votre démarche.

#### 5/ Action du 19 mars



Ry à 14 H00 Place d'Erlon à Reims

Donnons de la voix ...et du silence pour notre Ecole « qui se meurt »

Toute la mise en scène > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article475

#### 6/ Résultats des permutations



Les résultats des permutations sont prévus ce lundi 14 mars.

Tous pos adhérents seront

Tous nos adhérents seront prévenus ainsi que ceux qui

nous ont demandé un suivi de leur dossier. Une permanence à lieu l'après midi. Contacter Benoit Folb ou Aline Geeraerts sur leur téléphone également.

#### 7/ Rémunération des MAT et autres tuteurs

Lors d'une audience auprès de la Direction des Affaires Financières, le SE-Unsa a demandé des précisions sur la rémunération des MAT.

Pour la DAF, les choses sont limpides. Si les MAT, sont amenés à exercer les fonctions de maître formateur en étant tuteur pour l'année et conduits à rédiger un rapport d'évaluation, ils doivent percevoir l'indemnité de fonction d'un montant de 932,90€.

De plus, il a été rappelé qu'un MAT qui accueille un binôme d'étudiants perçoit 200€, quelle que soit la durée du stage. S'il accueille un autre binôme en cours d'année, ce seront 200€ supplémentaires.

Si vous ne bénéficiez pas de cette indemnité, contactez-nous.

#### 8/ Formation continue (conseil de formation du 10/3)

Les grandes orientations du ministère sont les suivantes :

Aide personnalisée-Maternelle-Prévention de l'illétrisme-Aide à l'élève-Evaluation du socle commun-Développement des langues-Le numérique-Maths et Sciences-Scolarisation des élèves handicapés —Histoire des Arts-stages ASH et direction d'école

Rien n'est prévu pour les T1 pour le moment –même dispositif pour les PFS que cette année

Les stages ouverts seront remplacées par les BDFC et les Masters 2.

La formation à distance sera développée à la place du présentiel.

Rien de particulier n'est prévu pour les CPC et les PEMF

Commentaire du SE-UNSA : ... le dégraissage continue !

#### 9/ Laïcité

Le CNAL a édité une fiche action pour réduire les financements publics des écoles privées : à transmettre à vos élus municipaux ! > http://www.se-unsa.org/spip.php?article3036

Le SE-UNSA défend sans relâche la Laïcité ; retrouver le dernier article sur ce sujet > <a href="http://www.se-unsa.org/spip.php?article3015pip.php?article3015">http://www.se-unsa.org/spip.php?article3015pip.php?article3015</a>

Luc Chatel, laïque à bon compte ? Le ministre de l'Éducation nationale, sur la question des "parents accompagnateurs", se pose en défenseur intransigeant de l'enseignement public laïque. Encore faudrait-il être cohérent au moment même où l'enseignement catholique vient de soutirer en bloc 2732 places pour "ses" internats de réussite éducative.

CHAQUE JOUR POUR VIVRE
LIBRES ENSEMBLE
ON A TOUTES ET TOUS BESON DE
LA C. T. É.
POUR LES ENSEGNANTS DE
LYUNS A
DÉFENDRE CETTE
IDÉE NEUVE
C'EST GARANTIR L'AVENIR
LA PROMOUVOIR
C'EST ESSENTIEL

Le fil d'actu « laïcité et international » > http://www.se-unsa.org/spip.php?rubrique659

#### 10/ Furax au tableau! (le billet d'humeur de la semaine) Ces évaluations qui font « tousser tonton »!

Allo tonton, dis pourquoi tu tousses! » (sketch connu ...pour les plus vieux)

- « Allo François ? Comment ça va ? .....(et autres banalités du genre)
- -Dis moi, toi qui es instit, les évaluations CM2 vous les envoyez au collège ?
- -Euh... tu sais je n'ai pas les CM mais je crois qu'oui. (J'ai vérifié depuis c'est bien le cas)
- -Et tu trouves ça normal? Je croyais qu'elles étaient anonymes?
- -Ben je sais qu'on renvoie des résultats anonymés aux inspections après...(sûrement qu'on peut faire confiance à un chef d'établissement ...)
- Alors j'ai bien fait de lui faire réviser ses divisions à virgules et de lui expliquer comment faire une règle de trois.
- -Ah bon! T'as fait ça?
- -Ben oui, y disent partout qu'on leur demande des choses qu'ils n'ont parfois même pas encore vues alors si ça compte pour la 6<sup>ème</sup>. Enfin tu sais, il a eu 37/40 en maths mais en français même en ayant lu le texte il n'a que 35 sur 60.
- -En ayant lu le texte ? Qu'est ce que tu veux dire par-là ?
- -Ben ... je suis allé chercher le texte de lecture sur Internet pour lui faire lire avant.
- -Ah, d'accord... » (Bon sang! Mon propre frère! Je tousse!)

Voilà où nous en sommes... Ensuite on nous demandera de bâtir des projets d'école dont les résultats aux évaluations sont la pierre angulaire.... Sinon à part ça tout va bien !

#### 11/ Fiche pratique « Sorties scolaires »

Beaucoup de collègues nous sollicitent à ce sujet, nous mettons donc en ligne une fiche pratique en téléchargement > http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article477



12/Sécuriser les précaires, oui! Précariser la Fonction publique : non!

>http://www.se-unsa.org/spip.php?article3033



#### Vos contacts au Se-UNSA:

**1er degré** : Aline GEERAERTS / 06 14 25 31 19 / Jean-Michel ALAVOINE / 06 14 25 30 61 /

Benoît FOLB / 06 14 25 29 64 /

**2<sup>nd</sup> degré** : Philippe GARET : 06 14 25 30 00 / Responsable Lycées collèges Marne élu CAPA

Patrice BARTHELEMY: 06 14 25 29 58 - Responsable PLP élu CAPA

Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer et vous défendre que grâce aux cotisations de ses adhérents.

Soyez solidaires, n'hésitez pas à nous rejoindre : j'adhère 

http://sections.se-unsa.org/51/spip.php?article6

Pour se désinscrire de la lettre électronique, envoyez un simple mail en retour.